



Hollande, Ayrault et Valls.

Photo AFP

## L'homme malade de l'Europe

C'est ainsi que l'on pourrait résumer ce qui se dit dans la presse européenne après les municipales en France. L'inquiétude sourd.

Le *Süddeutsche Zeitung* (1<sup>er</sup> avril) écrit : « *Les effets (de ce remaniement) feront long feu, car les problèmes demeurent.* »

Le quotidien italien *Corriere della Sera* : « *La gauche est au tapis deux ans après son retour à l'Élysée, et à la veille des élections européennes qui s'annoncent désastreuses pour le gouvernement.* »

C'est bien cela la question. Le gouvernement français sera-t-il à même non seulement de remettre à l'Union

européenne son projet de budget d'austérité, mais surtout, de le mettre en œuvre ?

Réunie à Athènes

— un symbole — ce 1<sup>er</sup> avril, la Commission européenne a de nouveau envoyé

des messages de fermeté au gouvernement français.

Le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, a invité Paris à « *respecter ses engagements* ».

Le commissaire européen chargé des Affaires économiques, Olli Rehn, a déclaré :

« *J'ai hâte de recevoir le programme de stabilité et de réforme de la France dans les prochaines semaines.* »

Il a fait remarquer que la situation en France fait « *peser un risque sur l'ensemble de la zone euro* ».

Dans une Union européenne qui craque de toutes parts, un effondrement en France, l'un des piliers de l'Union européenne, provoquerait inéluctablement une onde de choc dans toute l'Union européenne.

Cette crise dans l'Union européenne est un casse-tête pour tous ses dirigeants, et y compris pour Obama, qui, après cinq ans de mandat, est venu pour la première fois, il y a dix jours, à Bruxelles, au siège de l'Union européenne, pour discuter de la situation avec ses alliés.

Lucien Gauthier

## Après le cataclysme des municipales, tout le régime de la V<sup>e</sup> République est ébranlé

# Hollande forme un nouveau gouvernement pour appliquer le pacte de responsabilité

Le record historique de l'abstention du premier tour des municipales, le 23 mars, s'est encore répété au second, le 30 mars : 38,3 % (1). Elle progresse encore par rapport aux scrutins précédents, mais surtout, son ampleur fait aujourd'hui trembler le régime tout entier alors qu'Hollande a décidé de changer de Premier ministre.

**L**es journaux parlent de « *cataclysme* » et d'« *hécato-mbe dont on ne trouve pas l'équivalent dans les annales des scrutins municipaux* » (2). Pour le gouvernement Hollande, et aussi pour la droite, gagnante par défaut, qui fait tout pour ne pas aggraver la crise, les élections municipales ont été un véritable séisme. Tous s'alarment de la colère et même de la révolte qui grondent dans le pays, et tous devisent avec angoisse des moyens de poursuivre malgré tout leur politique.

A la télévision (lire pages 4 et 5), un ancien Premier ministre UMP exprime tout haut sa frayeur de ce rejet ; il interpelle, sans obtenir de réponse, un responsable gouvernemental sur le danger pour eux du front CGT et Force ouvrière qui s'est exprimé dans les manifestations le 18 mars dernier contre le pacte de responsabilité.

### Un rejet sans précédent

Le caractère ouvrier et populaire de cette abstention historique ne fait aucun doute. Dans leur majorité, les travailleurs n'ont pas cru aux appels, lancés après le premier tour, à soutenir la majorité gouvernementale pour barrer la voie à une prétendue menace de submersion fasciste de la France ; ils n'ont pas cru non plus aux fables leur disant que les municipalités de gauche seraient un rempart à la rigueur ravageuse décidée par le gouvernement.

Ils ont exprimé un rejet massif du chômage galopant, de la misère, de la rigueur dont le gouvernement avait annoncé une nouvelle aggravation, avec 50 milliards d'euros de coupes prévus dans les dépenses publiques

pour financer le nouveau cadeau de 30 milliards d'euros aux patrons promis par le gouvernement avec le pacte de responsabilité. Dès le lendemain du second tour, le président du Medef, Pierre Gattaz, s'alarme. Dans une tribune intitulée « *Urgence !* », il appelle Hollande à avoir du « *courage* » et à appliquer sans délai le pacte de responsabilité : « *La situation actuelle ne souffre plus de demi-mesure, de contenter la chèvre et le chou, de faire un peu sans jamais aller au bout d'un chantier* », dit-il (3).

### Un choc décisif approche

François Hollande ne voulait pas changer de Premier ministre. Il a été contraint de le faire dès le 31 mars, en choisissant Manuel Valls, chargé de diriger un « *gouvernement de combat* », sans tout faire sauter. Et Hollande d'en appeler au « *rassemblement* », car « *la France, dit-il, souffre de ses divisions* ». « *La mission impossible de Manuel Valls* », écrit aussitôt l'éditorialiste des *Echos*. Un chroniqueur du quotidien patronal note que François Hollande, par ce choix d'un Premier ministre classé à la droite du PS, « *se coupe d'une bonne partie de sa majorité au moment où son électoral se détourne de lui* ». Tout cela n'est, résume-t-il, qu'un « *coup de poker* ». Leur problème, c'est qu'ils n'ont aucune alternative à proposer face au choc décisif qui approche. Les patrons savent très bien que la droite, loin d'être vainqueur, est déchirée et qu'elle ne peut assurer aujourd'hui une alternance gouvernementale.

### Bruxelles exige de « nouvelles mesures » de rigueur

Mi-avril ou fin avril, on ne sait trop, le gouvernement doit présenter à Bruxelles son « *programme de stabilité* », où il doit dire comment il respectera ses engagements de rigueur et par quelles mesures. Hollande laisse entendre que la mise en œuvre du pacte de responsabilité, s'il y parvient, lui permettra de négocier un nouvel assouplissement des délais dans la réduction des déficits. « *Le gouvernement, dit-il, aura aussi*

à convaincre l'Europe que cette contribution de la France à la compétitivité et à la croissance doit être prise en compte dans le respect de ses engagements. » Réponse de la Commission européenne, le même jour : la France doit prévoir des « *mesures supplémentaires* » de rigueur !

(1) L'abstention au premier tour a été finalement de 36,45 % (33,5 % en 2008), et non de 38,75 % (qui était l'estimation fournie dans la nuit du 23 au 24 mars par le ministère de l'Intérieur) comme nous l'indiquions dans notre précédent numéro. Ce qui demeure un record inégalé pour un premier tour d'élections municipales.

(2) *Le Monde*, 1<sup>er</sup> avril.

(3) *Les Echos*, 31 mars.

**Les journaux parlent de «cataclysme», d'«hécato-mbe dont on ne trouve pas l'équivalent dans les annales des scrutins municipaux».**

### Le «pacte de solidarité», nouvelle tarte à la crème

« *J'ai entendu votre message, il est clair* », a déclaré François Hollande, au lendemain du second tour. En fait, il n'y aura aucun changement. « *Le gouvernement aura à mettre en œuvre le programme d'économies budgétaires que j'ai annoncé* », a-t-il dit : 50 milliards d'euros à couper dans les dépenses de l'Etat, des collectivités locales et dans la protection sociale. Confirmation aussi, du pacte de responsabilité déclaré « *décisif* », avec ses 30 milliards d'euros de nouveaux cadeaux aux patrons. Pour tenter désespérément de le faire passer, Hollande annonce qu'il l'assortira d'un « *pacte de solidarité* » avec trois « *pilliers* » : « *éducation* », « *Sécurité sociale avec la priorité donnée à la santé* » et « *pouvoir d'achat avec une réduction des impôts des Français et une baisse des cotisations payées par les salariés* ». Il veut nous refaire le coup du traité européen de super-austérité, le TSCG. Négocié par Nicolas Sarkozy, Hollande l'avait finalement ratifié sous prétexte qu'il aurait réussi à le « *compléter* » par un « *pacte pour la croissance et l'emploi* »... que tout le monde a oublié aujourd'hui !

# POI PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

Pour le socialisme, la République et la démocratie  
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

Le 31 mars 2014, 15 h 30

Les secrétaires nationaux du Parti ouvrier indépendant  
Claude Jenet, Daniel Gluckstein, Gérard Schivardi, Jean Markun

## Une crise majeure des institutions s'ouvre

**L**e deuxième tour des élections municipales a amplifié le rejet exprimé le 23 mars. C'est un séisme pour Hollande et le gouvernement, pour toutes les institutions et pour le système basé sur la propriété privée des moyens de production.

Malgré les appels à constituer un « front républicain » au nom de la lutte contre le Front national, malgré les alliances par lesquelles le Front de gauche est venu soutenir les candidats du Parti socialiste, la population laborieuse a confirmé ce qu'elle avait déjà exprimé au premier tour, en particulier dans une abstention massive : le rejet absolu de la politique d'austérité dictée par l'Union européenne, les grandes banques, les multinationales et les capitalistes.

Le peuple a exprimé son rejet du pacte de responsabilité par lequel Hollande entend couper 50 milliards d'euros dans la dépense publique pour assurer les équilibres monétaires de Maastricht, et voler 30 milliards d'euros à la Sécurité sociale en exonérant les patrons des cotisations qu'ils doivent aux allocations familiales.

Le peuple, les travailleurs des villes et des campagnes ont dit : cela suffit ! Stop ! Assez ! Nous voulons vivre !

Assez d'attaques contre les retraites, les droits ouvriers ! Assez de licenciements ! Assez d'attaques contre l'école (réforme des rythmes scolaires) ! Assez d'attaques contre la Sécurité sociale ! C'est une crise majeure des institutions qui s'ouvre.

A droite comme à gauche, tous s'inquiètent et en appellent au respect des institutions. Tous (y compris le Front national de Marine Le Pen) évoquent les échéances électorales futures. Tous demandent à François Hollande, actuel président-Bonaparte de la Ve République, d'entendre le « message du peuple ».

A quoi, Hollande et Ayrault répondent que le calendrier prévu sera respecté, que le pacte de responsabilité sera soumis au Parlement, et que leur feuille de route sera présentée le 15 avril aux institutions de Bruxelles.

Ainsi, malgré le rejet massif, le gouvernement persiste et signe. Il le fait en s'appuyant sur les institutions de la Ve République, elles-mêmes soumises aux institutions de l'Union européenne, instruments de la dictature de la Banque centrale européenne (BCE) et des marchés financiers, au nom desquelles, en toutes circonstances, les gouvernements mettent en œuvre les exigences de l'austérité, de la déréglementation, des délocalisations, des fermetures d'entreprises.

## L'impasse est totale

**Q**ue reste-t-il d'autre pour imposer la rupture avec cette politique et ces institutions que la mobilisation de millions et de millions de travailleurs, de la classe ouvrière et de ses organisations ?

Ce qui s'est exprimé les 23 et 30 mars, c'est l'exigence que le pacte de responsabilité soit purement et simplement jeté aux oubliettes, c'est l'exigence de rupture avec toutes les politiques

d'austérité et de régression sociale mises en œuvre au nom de la dette, c'est-à-dire du renflouement des banquiers et des spéculateurs.

Ce qui s'est exprimé, c'est le refus de la destruction de la Sécurité sociale arrachée par les générations précédentes, il y a près de soixante-dix ans !

Ce qui s'est exprimé, c'est le refus de la mise en place des métropoles et de l'intercommunalité forcée.

## Oui, il faut une rupture

**L**a condition de cette rupture, c'est que le pays se libère des institutions bonapartistes de la Ve République et de l'Union européenne qui étouffent la démocratie. Cette exigence de rupture ne peut passer dans le cadre du Parlement européen.

Quel travailleur, quel jeune, quel chômeur, quelle mère de famille peut adhérer à la fable de la prétendue démocratisation de l'Union européenne, de la Banque centrale européenne ? Qui peut croire un seul instant qu'un bon vote pour le Parlement européen changerait la logique destructrice de l'Union européenne ?

Non. Les travailleurs de toute l'Europe en ont fait l'expérience. Le Parlement européen n'a qu'une fonction : imposer un carcan par lequel passent toutes les exigences du capital financier et de la BCE,

qui s'imposent à tous les gouvernements d'Europe qui l'acceptent servilement, quelle que soit leur couleur politique.

La démocratie version Parlement européen, c'est la dévastation de la Grèce, du Portugal, et maintenant de l'Ukraine.

C'est, en France, le pacte de responsabilité et l'austérité.

L'exigence de rupture met à l'ordre du jour la question centrale pour se donner les moyens de conjurer la catastrophe à venir : une authentique démocratie suppose que le peuple, souverainement, puisse, par ses délégués à une Assemblée constituante, libre de toute attache — et en premier lieu libre de s'affranchir des traités européens —, définir et mettre en place les institutions qui garantissent l'emploi pour tous, la défense des garanties collectives, la reconquête de la Sécurité sociale de 1945.

## Toute la situation pose la nécessité de construire un authentique parti ouvrier indépendant

**D**ans ces élections municipales, le Parti ouvrier indépendant a agi en commun avec des travailleurs, des militants, des jeunes qui, partageant tout ou partie de ses positions, cherchent à combattre sur la même voie : celle d'une issue conforme aux besoins de la classe ouvrière et de la démocratie. Dans les combats de tous les jours, en particulier pour le retrait du pacte Hollande-Gattaz, les adhérents du POI agissent en commun avec des tra-

vailleurs, des militants de toutes tendances. A toutes et à tous, aux élus attachés à la libre administration des communes, aux travailleurs des villes et des campagnes, le Parti ouvrier indépendant adresse cette invitation : constituons en commun des assemblées ouvertes, organisons la discussion sur la situation afin d'élaborer les mesures à prendre.

Pour le POI, c'est dans cette activité que se construit le parti ouvrier indépendant qu'appelle toute la situation.

### ÉDITORIAL

## “Gouvernement de combat”

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

“**U**n gouvernement de combat” : c'est en ces termes que François Hollande a justifié la désignation de

Manuel Valls comme Premier ministre. Lequel Valls, prenant ses fonctions, s'est engagé à « aller encore plus loin et plus vite » que son prédécesseur. Combat ? Contre quoi, contre qui ? En mettant l'accent sur la réduction brutale des cotisations à la Sécurité sociale, Hollande met à l'ordre du jour l'asphyxie financière délibérée, donc la démolition de la Sécurité sociale. Là est la priorité de l'action anti-ouvrière du gouvernement Valls. Avec bien sûr, à la clé, le fameux pacte de responsabilité : 50 milliards d'euros de coupes dans la dépense publique, 30 milliards d'euros de cotisations patronales aux allocations familiales supprimés !

Le rejet du 23 mars a été amplifié le 30 mars. Rejet de la politique du gouvernement, rejet des directives de l'Union européenne, rejet de l'austérité. Et contre vents et marées, Hollande prétend continuer.

Telle est la logique de la soumission aux institutions de la Ve République et de l'Union européenne. La classe capitaliste dicte ses exigences. L'Union européenne les met en forme en leur donnant un caractère juridiquement contraignant avec ses traités et les sanctions qu'ils permettent en cas de non-respect. Insérées dans celles de l'Union européenne, les institutions de la Ve République permettent au président, doté de tous les pouvoirs, d'imposer coûte que coûte ses diktats.

Certes, certes. Mais pour aller où ? Annoncé le 1<sup>er</sup> janvier, le pacte de responsabilité a dressé contre lui le 18 mars la grève interprofessionnelle et les manifestations appelées par CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires. Puis, lors des élections municipales des 23 et 30 mars, le peuple a rejeté massivement cette politique. L'Union européenne, au compte de la classe capitaliste, exige que le cap soit maintenu. Quelle est la marge de manœuvre d'un Hollande ? Dès lors qu'il se soumet aux institutions, il n'a plus, comme il l'a annoncé lundi soir, qu'à implorer Barroso de bien vouloir lui accorder un délai supplémentaire.

« Plus vite, plus loin », plastronne Valls. Certes, certes. Mais avec quels appuis ? Au moment où cette politique est rejetée par la société tout entière, le choix de Valls comme Premier ministre, c'est la fuite en avant. Ceux qui l'ordonnent ne laissent pas d'autre choix au peuple travailleur que de dénouer lui-même, par sa propre action de classe, la situation d'impasse.

Ces institutions de la Ve République et de l'Union européenne ne peuvent conduire qu'à un désastre contre le peuple. Bloquer la marche au désastre appelle le démantèlement de ces institutions et des traités européens. Tout se concentre aujourd'hui dans la réalisation de l'unité des rangs ouvriers pour mettre en échec le pacte de responsabilité et les plans mortifères de la classe capitaliste, de l'Union européenne et du gouvernement Hollande-Valls (1).

Mener la discussion entre travailleurs et militants ouvriers sur la situation, faire le point au lendemain des élections, chercher les meilleures voies de l'aide à l'action commune pour bloquer cette politique destructrice. Tel est le sens de l'invitation lancée par les comités du Parti ouvrier indépendant à participer largement aux assemblées-débats ouvertes qui se tiendront dans tout le pays dans les prochaines semaines.

(1) Ce 31 mars, la mobilisation unie des travailleurs et des organisations au Havre a permis que les poursuites contre les militants syndicaux soient abandonnées (lire page 14).

## ILS ONT DIT

## Le cri du cœur de la ministre Marylise Lebranchu

Sur France Inter le 28 mars, deux jours avant le second tour des municipales, la ministre Marylise Lebranchu fait un aveu :

« Dimanche dernier, quand on interroge un certain nombre de salariés pour savoir pourquoi il n'ont pas voté à gauche, ils nous répondent : vous donnez trop au patronat. Le président de la République s'est engagé à faire enfin ce dont on parle depuis longtemps : baisser le coût du travail (...). Et c'est la gauche qui le fait (...). Le patronat ne met pas en doute que le coût du travail va baisser. J'en entends parler depuis des dizaines d'années, et on le fait maintenant. C'est difficile, c'est audacieux, c'est courageux. »  
**Luc Chatel, vice-président délégué de l'UMP, lui répond : « Je me réjouis que vous vous rangiez à cette idée (...). J'attends les actes. »**

## EN BREF

### Pierre Gattaz (Medef) appelle le gouvernement au "courage"



« La question n'est pas de savoir qui a gagné ou perdu ces élections (...). C'est la France qui a perdu. Voilà trente ans qu'elle perd petit à petit

et s'enfoncé, en refusant les réformes (...). Alors, oui, le pacte de responsabilité, dont tout le monde attend enfin la concrétisation, peut être l'occasion de donner le coup de pied nécessaire (...). Nous y croyons. Nous l'espérons (...). Il faudra du courage. »  
 (Les Echos, 31 mars)

### Crise dans la majorité présidentielle



Les députés du Front de gauche, par la voix d'André Chassaignes, ont annoncé, le 1<sup>er</sup> avril, qu'ils « voteront contre » la confiance au nouveau gou-

vernement Valls. Quant aux deux ministres d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV) du gouvernement sortant, ils avaient déjà fait savoir qu'ils ne souhaitent pas être reconduits dans le nouvel exécutif.



Jean-Pierre Raffarin : « Ce soir, Madame Royal, je ne suis pas votre adversaire. »

Soirée électorale sur France 2, le 30 mars

## Une frayeur commune du PS et de l'UMP : "Demain, ce pourrait être la révolte"

Yan Legoff

Ce dimanche soir 30 mars, sur le plateau de France 2, les mines des vainqueurs supposés et des vaincus sont curieusement semblables et grises. « L'esprit qui est le nôtre est celui de la gravité », dit Jean-François Copé, président de l'UMP. Aucun dirigeant de la droite (y compris Marine Le Pen) ne cherche à tirer vraiment avantage de la déroute monumentale de la gauche à ces élections. Aucun appel à des élections anticipées, à des démissions dans l'exécutif malgré le rejet historique qui vient de s'exprimer. Tout au plus, une exigence de « sursaut » adressée de Bordeaux par Alain Juppé au gouvernement. Tous mesurent avec vertige l'ampleur du rejet qui vient de s'exprimer, alors que tous s'accordent aussi à vouloir poursuivre, et même accélérer, dans la même voie. Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier

ministre UMP de Jacques Chirac, va jusqu'à dire à Ségolène Royal, avec presque de la compassion : « Ce soir, je ne suis pas votre adversaire. »

Pierre Moscovici, ministre de l'Économie, se pose en martyr en costume-cravate : « C'est une défaite électorale pour nous, incontestablement. C'est le prix du courage des réformes qui ont été entreprises. » Le « courage » de donner 30 milliards aux patrons, avec le pacte de responsabilité !

### "PERSONNE NE SAIT..."

Raffarin lui répond : « Je suis d'accord avec Pierre Moscovici sur un point. Ce n'est pas facile. Je ne veux pas dire qu'on ferait forcément mieux demain matin. Nous, l'opposition, nous avons encore beaucoup de travail à faire, à renforcer notre unité (...). Notre pays est passé de la grogne à la colère. Demain, ce pourrait être la révolte. » Raffarin sait très bien que la crise de dislocation de la droite, très provisoirement

assourdie du fait des élections, lui interdit de présenter aujourd'hui une alternative. Henri Guaino, ancien conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, s'alarmera lui aussi, plus tard dans la soirée, du rejet populaire : « Personne ne sait ce qui peut sortir d'une telle colère. »

Raffarin poursuit : « Le devoir qui est devant nous, c'est d'être responsable, de ne pas compliquer la vie de la majorité, parce que son travail est très difficile. Je suis inquiet, Pierre Moscovici, quand je vois par exemple les manifestations sur le pacte de responsabilité, quand je vois la CGT, Force ouvrière et quelques autres manifester. Nous sommes le seul pays au monde où il y a des manifestations contre l'allègement des charges qui pèsent sur l'emploi. Je pense que l'allègement des charges, cette orientation est la bonne. Il faut aller jusqu'au bout, il faut aller vite, il faut aller fort et ne pas se laisser faire prisonnier par la gauche de la gauche. »

## Une abstention ouvrière et populaire

Plus de 16 millions d'inscrits sur les listes électorales se sont abstenus au premier tour (36,45 %), et malgré tous les appels à la mobilisation, ce sont 38,3 % qui ont maintenu leur abstention. Il s'agit là du chiffre le plus élevé jamais atteint dans des élections municipales. Il ne s'agit pas seulement d'une déroute électorale, comme il y en a eu déjà dans le passé, mais d'une crise de régime, de la gauche à la droite, produit de la colère et même de la révolte de la population laborieuse de ce pays.

La gauche perd ainsi 151 villes de plus de 10 000 habitants qu'elle détenait. Un record absolu encore une fois. Symbolique est la perte de Limoges, municipalité PS depuis 1912 (cent deux ans !).

C'est un rejet massif des représentations politiques de gauche et de droite de la V<sup>e</sup> République. La « vague bleue », comme l'affirme Copé ? Selon une étude réalisée par un institut spécialisé pour Libération (1<sup>er</sup> avril), « la victoire de la droite est avant tout due à l'effondrement de la gauche ».

L'électorat ouvrier et populaire s'est massivement détourné du PS et des listes « d'union » autour de ce parti, et s'est largement abstenu. Libération ajoute : « L'abstention représente le facteur explicatif principal du désastre électoral subi par la gauche. Elle se situe une nou-



La gauche perd 151 villes de plus de 10 000 habitants.

velle fois à un niveau très élevé : 41 % dans les villes de plus de 10 000 habitants. Mais au-delà de ce chiffre global, l'essentiel réside dans le phénomène dit de "l'abstention différentielle" : les électeurs de gauche se sont encore plus abstenus que les autres. Et c'est ce différentiel de mobilisation qui a largement contri-

bué au recul de la gauche. Plusieurs indicateurs en attestent : ainsi, comme au premier tour, l'abstention a été supérieure de plus de 5 points dans les villes qui avaient voté à plus de 60 % en faveur de François Hollande, par rapport à celles où Nicolas Sarkozy était majoritaire. »



Photo DR

### Le Parisien (31 mars)

« Le sursaut de mobilisation espéré à gauche n'a pas eu lieu. Sans surprise, le second tour des municipales – marqué par un record absolu d'abstention – a amplifié hier les résultats du premier, le coup de semonce envoyé il y a une semaine prenait l'allure d'une débâcle mémorable. (...). Près de 4 Français sur 10 ont boudé les urnes. La gauche vacille sur ses fondations, celles du socialisme municipal. »

### Libération (1<sup>er</sup> avril)

« En nommant Manuel Valls à Matignon, (...), François Hollande se donne un Premier ministre politiquement en phase avec le pacte de responsabilité, pacte qu'il faudra défendre lors de deux échéances capitales : devant la Commission européenne, puis au Parlement fin avril lors d'un vote de confiance. »

### Les Echos (31 mars)

« Les appels à la mobilisation lancés depuis le sommet de l'Etat n'ont pas été suffisamment entendus pour renverser la tendance (...). (Pour l'UMP), victoire, donc sans triomphe, "tant la situation du pays est grave", soulignait-on hier au siège de l'UMP. Voilà quel était le mot d'ordre hier soir. »

## Le Monde presse Hollande "d'amplifier les réformes"

« Le verdict des municipales l'oblige à réagir s'il ne veut pas donner au pays le sentiment qu'il est sourd à son message et hypothéquer gravement la suite de son mandat. Mais dans les pires conditions, tant ses marges de manœuvre sont étroites.

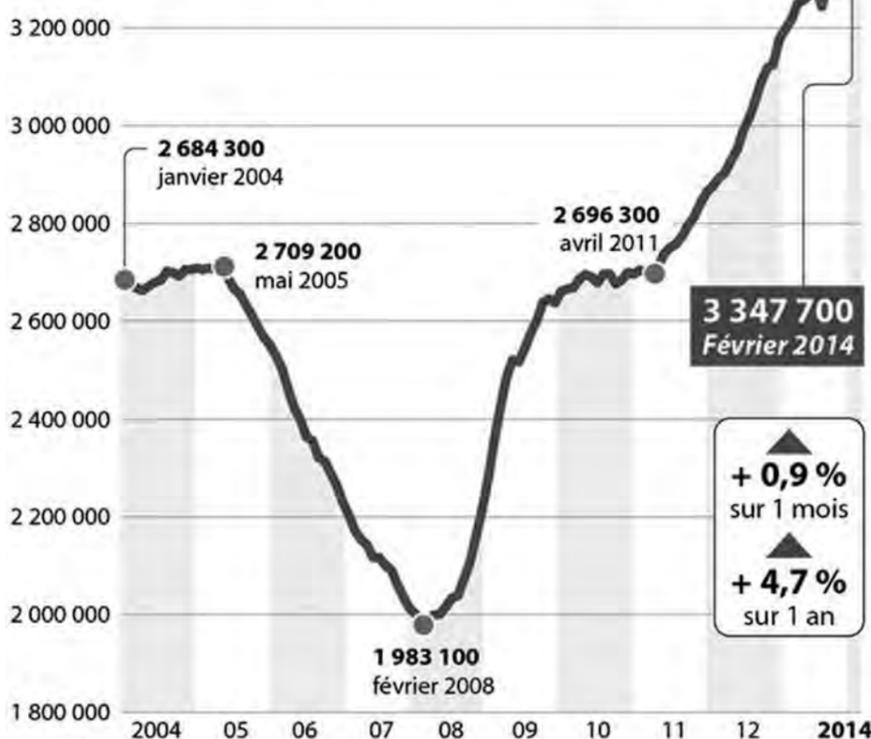
D'ici à la fin du mois d'avril, il s'est engagé à mettre en œuvre le pacte de responsabilité (pour aider les entreprises à améliorer leur compétitivité) et à concrétiser un programme de désendettement et d'économies budgétaires d'une cinquantaine de milliards d'euros en trois ans.

Or c'est précisément ce dispositif que non seulement le Front de gauche et le Front national, mais aussi la gauche du PS et les écologistes, c'est-à-dire des pans significatifs de sa propre majorité, lui réclament désormais de différer ou d'abandonner. Le chef de l'Etat ne saurait céder à ces sirènes, changer de cap ou de calendrier sans mettre en péril ce qui lui reste de crédit à Bruxelles, sur les marchés financiers et, au bout du compte, dans le pays. La seule issue responsable qui s'offre à François Hollande est de mettre en œuvre puis amplifier les réformes visant à assurer un redressement économique. Quelle que soit l'équipe gouvernementale dont il s'entoure. »

(Editorial, 1<sup>er</sup> avril.)

## Le chômage

Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A)



La publication des statistiques mensuelles du chômage est tombée trois jours avant le second tour des municipales : 31 500 nouveaux inscrits à Pôle emploi en février en métropole (+ 0,9 %) dans la fameuse « catégorie A » (chômeurs sans aucune activité), pour atteindre le niveau record de 3,34 millions de chômeurs. Mille chômeurs de plus chaque jour ! La progression des effectifs des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans « explique la quasi-totalité de la hausse », selon le ministère du Travail. Elle atteint 1,3 % en

février et 12,1 % sur un an. Les chômeurs de longue durée étaient plus de 2 millions à la fin du mois dernier (+ 0,6 % sur un mois, + 11,4 % sur un an).

Au total, depuis l'arrivée de François Hollande au pouvoir, plus de 420 000 chômeurs sans aucune activité ont poussé la porte de Pôle emploi. « Un résultat que le chef de l'Etat paie cher en termes de popularité, le chômage restant une préoccupation majeure des Français, et qui a sans doute contribué au désaveu du premier tour des municipales » (TF1.fr, 27 mars 2014).

## ILS ONT DIT

### Le "bonne chance" de Fillon

Fillon souhaite « bonne chance » à Valls et le met en garde contre la « colère » dans le pays « Je veux souhaiter bonne chance à Manuel Valls parce que je souhaite qu'il réussisse, je ne souhaite pas l'échec de mon pays », a dit François Fillon, l'ancien Premier ministre UMP de Nicolas Sarkozy, sur France 2, lundi 31 mars. Il a demandé que soit appliqué le pacte de responsabilité annoncé il y a deux mois et de ne pas promettre des baisses d'impôts aux ménages, car contrairement aux « contraintes budgétaires ». Il ajouta : « Ce qui s'est exprimé dimanche (lors des élections municipales), c'est une colère grandissante des Français contre l'exécutif (...) et contre l'absence de résultats dans la lutte contre le chômage, l'insécurité et les divisions de la société française. » Comme si les 30 milliards d'euros de cadeaux aux patrons allaient créer un seul emploi ! « Si rien n'est fait pour obtenir de vrais résultats, (cette colère) va continuer de se manifester, et c'est dangereux pour l'avenir de notre pays », a alerté Fillon. Ce qui réunit aujourd'hui la droite et le gouvernement, c'est bien une peur commune de la lutte de classe... qu'ils provoquent eux-mêmes.

## Les institutions de la V<sup>e</sup> République, relais de l'Union européenne

### 1 - Le Conseil constitutionnel vient de censurer la loi "Florange", au nom du respect du droit de propriété !



Photo DR

Cette loi, adoptée par le Parlement le 24 février dernier, imposait aux dirigeants des grandes entreprises souhaitant fermer un site « rentable » de rechercher un repreneur. En cas d'« offre sérieuse », appréciée par le tribunal de commerce saisi par le comité d'entreprise, l'entrepreneur s'exposait à des pénalités s'il refusait l'offre. Rien de très révolutionnaire.

C'est le 27 mars, à quelques jours du second tour des élections municipales que le Conseil constitutionnel a retoqué la mesure phare de la loi. Les « sages » ont considéré qu'obliger un chef d'entreprise à accepter un repreneur est contraire

à la Constitution. Pour le Conseil constitutionnel, « l'obligation d'accepter une offre de reprise (...) et la compétence confiée au tribunal de commerce pour apprécier cette obligation et sanctionner son non-respect font peser sur les choix économiques de l'entreprise (...) des contraintes qui portent une atteinte anticonstitutionnelle au droit de propriété et à la liberté d'entreprendre ».

Le juge ne peut se substituer au chef d'entreprise pour « des choix économiques relatifs à la conduite et au développement » de l'entreprise ! Ne reste plus dans la loi que l'obligation, sans sanction prévue, de rechercher un repreneur et non plus de l'accepter. ■

### 2 - Hausse rétroactive de la facture d'électricité à la suite d'une injonction du Conseil d'Etat, au nom de la concurrence libre et non faussée

L'Anode, association des fournisseurs alternatifs (Direct Energie, ENI, Planète Oui...) avait, en 2012, saisi le Conseil d'Etat. Le motif : la décision du gouvernement de majorer les tarifs réglementés de 2 % pour la période 2012-2013, jugée par elle insuffisante pour couvrir les coûts d'EDF, était contraire à la loi et introduisait une distorsion de concurrence.

Lundi 31 mars, lendemain du second tour des municipales, le rapporteur public du Conseil d'Etat vient de juger recevable le recours de l'Anode

et recommande une hausse rétroactive des tarifs. Quel sera le montant précis de la hausse ? Elle « pourrait atteindre plusieurs dizaines d'euros par abonné », indique le quotidien *Les Echos* (1<sup>er</sup> avril).

Cette hausse va s'ajouter à celle de 5 %, déjà décidée en 2013, qui doit prendre effet à partir du 1<sup>er</sup> août. « Ce n'est pas la première fois que le Conseil d'Etat donne raison à l'Anode. Il a déjà été saisi par le passé, avec le même succès, pour les tarifs réglementés du gaz » (*Le Figaro*, 1<sup>er</sup> avril). Concurrence libre et non faussée oblige ! ■



Photo DR

# Projet de décret sur le statut des professeurs des lycées et des collèges : la bataille pour le retrait est engagée

## Chronique

### POLITIQUE

#### Bras de fer

Laurence Fayard

Lors de son allocution télévisée du 31 mars, François Hollande a annoncé que le premier pilier du pacte de responsabilité, c'est l'éducation. Ne s'agit-il pas d'amplifier ce qui a été engagé par Vincent Peillon ? Ainsi, à la veille du second tour des élections municipales, le 27 mars, le ministre Peillon a soumis au vote des organisations syndicales un texte remettant en cause le statut des professeurs des lycées et des collèges défini par les décrets de 1950. Le projet de nouveaux décrets s'inscrit dans la réduction de 50 milliards d'euros de la dépense publique du pacte de responsabilité. Dans un communiqué, Peillon qualifie ce vote d'« évolution historique approuvée par les organisations syndicales ». Il fait notamment référence au vote en abstention de trois syndicats de la FSU, dont le SNES, qui a permis que ne se dégage pas une majorité contre son projet. Car le gouvernement le sait, ce projet contre le statut — tout comme la réforme des rythmes scolaires — est majoritairement rejeté par la profession et par les syndiqués du SNES eux-mêmes. En témoignent les multiples prises de position émanant d'assemblées générales dans les lycées et les collèges par lesquelles les enseignants, avec leurs sections syndicales, en demandent le retrait. Au moment où le gouvernement s'appête à remettre, le 15 avril, sa feuille de route à la Commission européenne, un bras de fer s'engage donc. D'un côté, un gouvernement miné par la crise, qui entend, dans tous les domaines, accélérer ses coups contre la classe ouvrière. De l'autre, un rejet sans précédent posant la question de la mobilisation unie des travailleurs avec leurs organisations pour porter un coup d'arrêt à cette politique. La bataille qui se poursuit dans les établissements scolaires, dans l'unité des enseignants avec leurs sections syndicales, pour que les nouveaux décrets ne soient pas publiés, participe de ce mouvement.

Interview de Jacques Paris, secrétaire général du SN-FO-LC

## A propos du vote des organisations syndicales au comité technique ministériel sur le projet de décret du ministre Peillon

Que s'est-il passé au comité technique ministériel du 27 mars ?

Deux décrets étaient soumis au vote du comité technique ministériel (CTM) (1). Le plus important était celui sur les nouvelles missions et obligations de service des personnels du second degré.

Avec les nouveaux décrets, on change de logique. Selon la présentation officielle qu'en fait le ministère, « la refondation, construite dans l'intérêt de l'élève, se traduit par de nouvelles orientations pédagogiques et éducatives, qui, pour leur mise en œuvre, nécessitent de redéfinir les missions des personnels enseignants de l'Éducation nationale ».

En clair, refondation et maintien des garanties nationales actuelles sont incompatibles.

Jusqu'à maintenant, en vertu des décrets de 1950, les professeurs du secondaire enseignent dans une discipline scolaire et leurs obligations de service sont définies par l'enseignement dans cette discipline. Les nouveaux décrets redéfinissent les obligations de service des enseignants des collèges et des lycées autour d'un ensemble de missions, celle d'enseignement devenant, de fait, une mission parmi les autres, dans le cadre de la « réglementation sur le temps de travail applicable à l'ensemble de la fonction publique », autrement dit les 1 607 heures globales annuelles. Ainsi serait mis en place un cadre réglementaire permettant d'imposer au plan local un temps de présence allongé pour effectuer toutes sortes de tâches. A cela s'ajoute un nouveau système indemnitaire qui serait réparti sur proposition du conseil d'administration de l'établissement. Les enseignants du secondaire bénéficient jusqu'ici de réductions de maxima de services définies nationalement. Avec les nouveaux décrets, on passerait à un système sous forme d'une enveloppe attribuée à chaque établissement, avec des critères d'attribution locaux, ce qui permettrait, au passage, de supprimer des milliers d'heures d'enseignement à la rentrée 2015.

L'UNSA s'est félicitée de l'abrogation de « textes obsolètes ». Le SGEN-CFDT est allé jusqu'à se féliciter que ce projet permette d'ouvrir la voie à des « politiques éducatives locales ». Et c'est la vérité !

Comment ont voté les représentants du personnel ?

Trois fédérations ont voté contre, en l'occurrence, FO, la CGT et SUD. L'UNSA et la CFDT ont voté pour. La FSU s'est partagée en deux, puisque le syndicat de l'enseignement professionnel, le SNUEP, a voté contre et que le SNES, le SNEP et le SNUipp se sont abstenus.

Le SNES a prétendu que ces nouveaux décrets « sécurisent » le métier parce qu'est maintenue la référence à des maxima hebdomadaires d'heures de cours. Mais comme je l'ai dit plus haut, s'y ajoutent les nouvelles missions et le nouveau système indemnitaire qui permettent justement de contourner les maxima de service en heures de cours.

Le vote en abstention a donc eu comme effet qu'il n'y ait pas une majorité contre, mais 5 pour, 4 contre et 6 abstentions. Peillon a déclaré que c'était quasi historique de réussir à remettre en cause les décrets de 1950. Il a publié un communiqué se félicitant du vote positif du CTM. Il y a des victoires plus larges !

Si le SNES et l'ensemble de la FSU avaient (comme le SNUEP) voté contre, il y aurait eu une grosse majorité contre les nouveaux décrets. Ce qui aurait constitué un pro-



« Personne ne peut penser que le dossier est clos. Rien n'est joué ! »

blème majeur pour le gouvernement. Il s'agissait donc bien, en s'abstenant, de lui laisser les mains libres.

Par ailleurs, cette abstention suscite apparemment les plus vives contradictions au sein du SNES. Six sections académiques se sont prononcées pour le vote contre : Créteil, Versailles, Lille, qui sont les trois plus grosses académies, ainsi qu'Orléans-Tours, Dijon et Bordeaux. Le congrès national de ce syndicat a lieu cette semaine : le débat va se poursuivre.

Et dans les établissements scolaires ?

Ces quinze derniers jours, depuis l'annonce de la date du CTM, beaucoup de réunions se sont tenues dans les établissements. La plupart se concluent dans l'unité SNES, FO, CGT... par des motions communes qui demandent le retrait ou l'abandon du projet de décrets avec tout ou partie des considérants que j'ai évoqués. Il y a eu de l'ordre de 150 motions de ce type en deux semaines. C'est le début d'un mouvement de fond qui matérialise le fait que les décrets de 1950 définissent l'identité professionnelle des professeurs. Souvenons-nous également qu'il y en avait eu plus de 400 dans la première phase de la bataille en décembre 2013, au moment de l'avant-projet qui avait

suscité la grève des professeurs de classes préparatoires.

Il s'agit aujourd'hui de poursuivre et d'amplifier ces prises de position dans les établissements, de souder les personnels avec leurs organisations, sur la revendication de retrait, pour que les textes ne soient pas publiés. Et ils ne le sont pas encore ! En tout état de cause, ils ne sont applicables qu'à la rentrée 2015. Les textes qui concernent les indemnités devraient être publiés cet été, à la suite de l'arbitrage sur les 50 milliards d'euros de coupes du pacte de responsabilité. Personne ne peut penser que le dossier est clos. La multiplication des prises de position est donc essentielle pour préparer les conditions de l'action commune à tous les niveaux : nous nous sommes d'ailleurs adressés au SNES, au SNEP, à la CGT et à SUD avant le CTM. Nous avons en mémoire le recul obtenu grâce à la grève des professeurs de CPGE pour le retrait. Rien n'est joué !

(1) Dans la fonction publique, les textes réglementaires statutaires qui concernent les différentes catégories de personnels sont soumis pour avis aux organisations syndicales au comité technique ministériel qui est élu lors des élections professionnelles.

## Le projet de décret en quelques traits

Dans le cadre de l'école républicaine, les collégiens et les lycéens bénéficient jusqu'à présent de programmes nationaux d'enseignement, dont l'apprentissage est garanti par des horaires nationaux hebdomadaires d'enseignement par discipline et par les obligations de service des enseignants définies en maxima horaires de cours hebdomadaires dans leur discipline. Tel est l'objet des décrets du 25 mai 1950 que Peillon a décidé d'abroger.

### PREMIER BOULEVERSEMENT

Le projet de décret fait référence à « la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique en matière de temps de travail », autrement dit aux 1 607 heures annuelles de la fonction publique. Or les actuels décrets du 25 mai 1950 définissent non un temps de travail, mais des obligations de service décomptées en maxima hebdomadaires de 15, 17, 18 ou 20 heures d'enseignement selon les corps de professeurs. Il en va de même pour les professeurs de lycée professionnel.

Le projet de décret introduit un temps de travail qui lie « un service d'enseignement » conservant

les maxima hebdomadaires, mais ajoutant de nouvelles « missions » obligatoires (article 2). La référence aux 1 607 heures de la fonction publique introduit subrepticement un temps de présence permettant de dénaturer les missions des enseignants.

Leur énumération dans le décret met diverses tâches, comme « le travail en équipe pluriprofessionnelle », ce qui permettra, au nom des 1 607 heures, d'imposer des tâches de tous ordres, service social, service de santé, surveillance, etc.

### DEUXIÈME BOULEVERSEMENT

Le décret définit une mission unique pour tous les corps ensei-

gnants : il n'y a plus de spécificités de missions et d'affectation pour les professeurs de lycées professionnels, pour les certifiés ou les agrégés, pour les documentalistes, etc. C'est un pas vers le corps unique de la maternelle à l'université dans la logique de la modernisation de l'action publique (nouveau nom de la révision générale des politiques publiques, RGPP).

Préparer les lycéens à un baccalauréat général, technologique ou professionnel relève jusqu'à présent des missions d'enseignants recrutés respectivement à l'agrégation ou au CAPES, au CAPET, au CAPLP. Supprimer les spécificités des missions remettra en cause les concours spécifiques, les lycées spécifiques et les diplômes.

### TROISIÈME BOULEVERSEMENT

Des indemnités au montant modulable et défini dans chaque établissement vont remplacer des heures de décharges statutaires (article 3).

### QUATRIÈME BOULEVERSEMENT

Le chef d'établissement rédigera une lettre de mission individuelle pour chaque enseignant. C'est l'individualisation et la marche à l'autonomie toujours plus grande des établissements au détriment du cadre national républicain de l'école et des statuts de ses personnels.

Nicole FISHER ■

## CHANTIERS STX, À SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique)

## “Maintenant, l'Etat doit nationaliser le chantier”

A Saint-Nazaire, la mobilisation des salariés du chantier naval STX avec leurs syndicats CGT et FO pendant des mois, qui se sont adressés au gouvernement pour qu'il prenne toutes ses responsabilités pour garantir la pérennité du dernier grand chantier naval français, et à la direction de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), a abouti à un premier recul.

Ainsi, le 18 mars, le Conseil de surveillance de la SNCM a donné mandat à son directeur général pour signer une lettre d'intention de commande pour deux car-ferries (plus deux en option) avec les chantiers STX. Le 20 mars, l'armateur MCS a signé une lettre d'intention

de commande ferme pour deux gros paquebots et une option pour deux autres avec les chantiers de Saint-Nazaire. Le syndicat FO des métaux de Saint-Nazaire souligne, dans un communiqué daté du 20 mars : « S'appuyant sur la forte mobilisation des salariés organisée par FO avec la CGT pendant plusieurs mois, la détermination de notre syndicat a permis de mettre largement en échec l'accord de "pacte social pour la compétitivité". En effet, moins d'une semaine après la signature de cet accord par la CFDT et la CFE-CGC, FO a arraché des reculs importants à la direction : restitution sans condition des 50 % des jours RTT gelés au bout de 3 ans maximum, modulation du temps de travail limitée à 8 semaines

par an, amélioration des conditions d'application de la prime ITDR et une politique salariale pour 2014. Il est loin, l'objectif des 10 % et même des 5 % de réduction du coût du travail voulu par la direction et accepté par les signataires ! (...) FO revendique auprès de la direction un large plan d'embauches en CDI, notamment d'ouvriers et de techniciens. Alors que la KBD (banque publique coréenne qui contrôle le groupe STX) annonce sa volonté de vendre les sites européens du groupe, dont ceux de Saint-Nazaire et Lorient, FO s'adresse à nouveau au gouvernement : après le soutien de l'Etat pour l'attribution de ces commandes, l'heure est maintenant à la nationalisation des chantiers STX France ! »

## GRÈVE À LA SNCM, À MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)

## Le syndicat CGT pointe la responsabilité du gouvernement

Le préavis de grève publié par le syndicat CGT des marins pointe à juste titre la responsabilité totale du gouvernement, notamment par son comportement au sein de la Caisse des dépôts.

La Caisse des dépôts refuse de s'engager dans le capital de la SNCM, mais débourse, dans le même temps, plus de 300 millions d'euros pour se porter au secours de Bouygues dans sa tentative de rachat de SFR. L'argent est donc disponible, massivement, pour se mêler des luttes capitalistes privées, mais disparaît quand il s'agit de pérenniser le service public de continuité territoriale.

Et pour cause : s'agissant des transports, le gouvernement multiplie les textes relatifs aux collectivités locales (loi MAPAM et projet de loi de décentralisation) qui organisent notamment le transfert de la compétence transport aux intercommunalités.

C'est ainsi que depuis plus d'un an, tout est fait pour démanteler la SNCM, c'est-à-dire les navires et ses équipages en charge de ce service public. Toutes les forces politiques, ordonnées sur la territorialisation de l'action publique, conformément au cadre institutionnel de l'Union européenne et de tous ses traités, ont multiplié les appels au gouvernement pour « sauver la SNCM », mais en veillant bien, chaque fois, à introduire la question de la « compagnie régionale », ce qui implique très clairement la dislocation de la SNCM et de ses 2 000 emplois. Une sorte de « pacte de responsabilité » entre tous les tenants d'une Europe sociale bien comprise.

Comme s'en inquiète avec amertume Michel Noblecourt dans *Le Monde* (« Le pacte de responsabilité va-t-il être emporté par le séisme municipal ? »), il y a bien un lien direct entre le cuisant échec des municipales — particulièrement à Marseille — et la résistance qui s'est opérée contre le pacte de responsabilité le 18 mars dernier.

La nouvelle grève des marins CGT de la SNCM s'inscrit très clairement dans la

poursuite de la grève interprofessionnelle du 18 mars, contre la mise en place du pacte destructeur et sa tentative d'y associer les organisations syndicales. Elle implique que soit poursuivie et accrue la recherche de l'unité sur les revendications pour rompre l'isolement des grèves qui se multiplient avant, pendant et après

les municipales. Ainsi, soulignons que les salariés et leurs organisations syndicales de DCNS (construction navale) et la régie mixte des transports toulonnais (RMTT), à Toulon, en grève ce lundi 31 mars, ont adopté des motions de soutien à la grève des marins et sédentaires de la SNCM.

Gérard LUIGGI ■

## Préavis de grève du syndicat CGT des marins de Marseille, adressé au président de la République (extraits)

« Monsieur le Président,

Le 9 janvier 2014, après neuf jours de grève, M. le Premier ministre et M. le ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche, au nom du gouvernement, ont adopté des mesures afin de garantir l'avenir de la SNCM, avec la mise en œuvre de son plan industriel long terme, à 8 navires, sur l'ensemble des lignes du service public de continuité territoriale, comme du Maghreb, dans l'intérêt général.

Le gouvernement a notamment demandé à la Caisse des dépôts et à la Banque publique d'investissement une solution de financement adaptée à la SNCM pour la commande de ses nouveaux navires indispensables à la mise en œuvre de son plan industriel à long terme. Or, lors du conseil de surveillance de la SNCM du 25 février 2014, l'actionnaire majoritaire de la SNCM, Transdev, filiale du groupe Caisse des dépôts, avec les représentants de Veolia (...), ont changé de position et se sont opposés à toute commande de navire au plan long terme (...).

Le 27 février 2014, le P-DG de Veolia Environnement, Antoine Frérot, déclarait publiquement son intention, via Transdev, de mettre la SNCM en situation de cessation de paiement, qualifiant la compagnie de "boulet" (...).

Ainsi, le P-DG d'une entreprise faisant partie des multinationales du CAC 40, qui revendique le pacte de responsabilité et qui ne vit, en France, quasiment que de la commande publique des collectivités territoriales, en appelle à la montée au capital de Transdev (ex-branche transport de Veolia) par la Caisse des dépôts, pour se désendetter et s'enrichir avec l'argent du contribuable dès lors qu'il aura liquidé la SNCM et ses salariés (...).

Par conséquent, il est grand temps pour les salariés de la SNCM et leurs familles de savoir si le gouvernement et le Parlement dirigé par le Parti socialiste leur ont menti et sont d'accord avec le patron voyou du CAC 40, Antoine Frérot, ou s'ils sont enfin prêts à agir avec la Caisse des dépôts sous le contrôle du Parlement, en sa qualité de groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays, afin d'exclure tout risque de mise en procédure collective de la SNCM au tribunal de commerce et de faire respecter et appliquer le plan industriel long terme à 8 navires (...).

Dans l'attente, M. le Président, notre organisation syndicale appelle l'ensemble des équipages sur l'ensemble de la flotte SNCM à cesser le travail à compter du mercredi 26 mars 2014 6 heures, pour une durée de 24 heures reconductible. »

gences des salariés et de leurs organisations syndicales, et réponde aux revendications. »

## Syndicats CGT et FO de la régie mixte des transports toulonnais

Les salariés de la régie mixte des transports toulonnais, avec leurs syndicats CGT et FO, en grève depuis le 28 mars « pour les augmentations de salaire, pour l'amélioration de nos conditions de travail », apportent leur « soutien total à la grève de la SNCM pour la satisfaction de leurs revendications, et donc le respect des engagements du gouvernement. Après la grève interprofessionnelle et les manifestations du 18 mars, ce qui est à l'ordre du jour, c'est la grève unie sur nos revendications. »

## EADS ASTRIUM, À TOULOUSE (Haute-Garonne)

## 1 200 salariés de l'ex-Astrium manifestent pour refuser le plan de suppressions d'emplois

Les salariés d'Airbus Defense & Space (ex-Astrium) se sont mobilisés en nombre le 27 mars à Toulouse pour refuser le plan de restructuration qui prévoit la suppression de près de 400 emplois.

Ils étaient 1 200 salariés d'Airbus Defense & Space réunis sur la place du Capitole pour exprimer leur rejet du plan de restructuration présenté le 9 décembre dernier.

Celui-ci prévoit la suppression d'ici à trois ans de 5 800 postes en Europe, 1 400 en France, dont 369 dans la région toulousaine.

Avant qu'une délégation ne soit reçue à la préfecture, ils ont souligné qu'ils y venaient pour « interpeller l'Etat qui semble être dans l'accompagnement du projet de la direction ».

Ils veulent lui rappeler « sa responsabilité en tant qu'actionnaire du groupe et important client » des satellites, fusées et missiles stratégiques d'Astrium, ont ajouté les syndicalistes.

Ces salariés « refusent le plan social », a déclaré Michel Molestin, délégué CGT cité par France 3 Midi-Pyrénées. « Supprimer des emplois dans une entreprise où les commandes et les bénéfices sont en hausse, on considère que c'est une provocation », a-t-il ajouté.

Les salariés du spatial chez Airbus Group sont entre 2 500 et 3 500 à Toulouse, avec les sous-traitants tra-

vallant sur les sites, des intérimaires et des salariés des filiales.

Michel Molestin, a également ajouté : « Nous avons constaté que la direction continue à ne pas répondre à nos questions et il semble que nos organisations vont refuser de rendre un avis à la réunion du comité européen du 3 avril, bloquant ainsi le processus. »

Les syndicats français s'insurgent tous, dans ces conditions, contre leur convocation à une réunion avec la direction dès le 2 avril,

en vue de commencer les négociations sur les mesures d'accompagnement (départs volontaires, mesures d'âge, mobilité). Ils « veulent faire vite maintenant et relancent avec brutalité leur chantage aux accords de compétitivité. Nous disons non aux

menaces de licenciements secs ! », s'est insurgé Philippe Terme, de Force ouvrière, tandis qu'en écho, Michel Molestin a lancé sous les applaudissements : « On doit les rejeter violemment. »

Le 6 février dernier, 1 700 salariés de l'entreprise avaient déjà manifesté contre le plan devant le siège d'Airbus Group, à Blagnac. ■

(Citations de *La Dépêche du Midi*.)

## LE RAINCY (Seine-Saint-Denis)

## Grève à la plate-forme téléphonique de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

La direction générale a décidé la mise en place d'un nouvel outil nommé « Invision ». Celui-ci a la particularité de calculer le nombre d'agents qui doivent être présents en fonction des pics d'appel des assurés. Cela se traduit par une modification des horaires de travail pour l'ensemble des agents.

## Correspondants

Le vendredi 21 mars 2014 à 15 heures, les collègues décident de se mettre en grève à la suite de l'application des nouveaux plannings de travail, pour le retrait du nouveau dispositif.

Quelles conséquences immédiates pour les agents ?

Cela signifie que les mères de famille de jeunes enfants sont obligées de les faire garder matin et soir (solution fort coûteuse).

Le lundi 24 mars 2014, les collègues décident de maintenir la grève et de monter à la direction afin d'y être reçus.

Celle-ci, prétextant une grève illécite, refuse de les recevoir.

Devant l'insistance des collègues, elle propose de recevoir les organisations syndicales accompagnées de trois agents.

Ceux-ci refusent et exigent que l'ensemble des collègues soit reçu. En fin de journée, la direction générale fait une nouvelle proposition

en recevant les organisations syndicales (FO, CGT et CFDT) avec six collègues.

Refus de ceux-ci qui maintiennent l'exigence d'être reçus tous ensemble. Le mardi 25 mars 2014, la grève est maintenue et les agents remontent à la direction générale qui leur indique qu'elle accepte de recevoir l'ensemble des collègues.

La direction générale ouvre la réunion en faisant les propositions suivantes, afin de sortir du conflit :

— aucune sanction disciplinaire à l'encontre des collègues pour la grève illicite ;

— suspension de la mise en œuvre de l'outil Invision à minima jusqu'à la fin avril 2014, avec mise en place de groupes de travail avec les collègues ;

— réunion avec les organisations syndicales avant la mise en service ;

— embauche de dix CDD téléconseillers ainsi qu'un recrutement régulier afin d'assurer l'équilibre ;

— paiement de la journée de grève du 21 mars 2014 ;

— prise d'une journée de congé pour le lundi 24 mars 2014 ;

— retenue d'une journée de salaire pour le mardi 25 mars 2014.

Durant les trois jours de grève, les collègues ont, en permanence, contrôlé leur mouvement, en lien avec les organisations syndicales. ■

## DOCUMENTS &gt; Motions de soutien à la grève des marins de la SNCM

## Communiqué du syndicat CGT de la DCNS de Toulon (extraits)

« Les personnels de DCNS sont encore mobilisés avec leur syndicat CGT pour leurs revendications salariales (...). Nous ne pouvons que soutenir nos camarades de la SNCM qui viennent de reconduire leur grève et qui, eux aussi, attendent des réponses de l'Etat, actionnaire majoritaire de leur société, par le biais de la Caisse des dépôts et consignations.

Les grèves et manifestations du 18 mars contre le pacte de responsabilité ont constitué une étape importante dans le regroupement des forces de tous les secteurs professionnels frappés par cette même politique de soumission au Medef. Les mobilisations en cours à DCNS imposent que le gouvernement entende les exi-

## Chronique

## INTERNATIONALE

## Obama et l'Europe

Dominique Ferré

« L'alliance entre l'Europe et les Etats-Unis est essentielle aux progrès de la démocratie et au maintien du droit international dans le monde », est venu dire le président des Etats-Unis à Bruxelles, lors du sommet Union européenne-Etats-Unis du 25 mars. Obama avait « boudé » l'Europe, il y vient. C'est le signe, selon nombre de commentateurs, de la réaffirmation par les Etats-Unis de leur rôle sur le « Vieux Continent ». Au « menu » du sommet, bien entendu, la condamnation de la Russie pour son « annexion » de la Crimée, et un front commun autour du gouvernement ukrainien qui annonçait son plan de « thérapie de choc », conforme aux exigences du FMI. Resserrement des rangs autour de l'OTAN, également. Alors que les pays de l'Union européenne sont sommés de tailler à la hache dans les dépenses publiques, Obama n'a pas manqué de tirer l'oreille de ceux qui auraient la mauvaise idée de rogner sur leurs dépenses militaires et leurs engagements financiers vis-à-vis de l'OTAN : « La situation en Ukraine nous rappelle que la liberté a un prix », a-t-il lancé. Ce fut aussi l'occasion de faire le point sur le « partenariat transatlantique » dont les négociations traînent. Un « partenariat »... qui devrait surtout bénéficier au plus puissant des deux partenaires, comme les déclarations américaines l'ont montré. Ainsi, sous prétexte que l'Europe doit « réduire sa dépendance énergétique » vis-à-vis de la Russie et de son gaz naturel... on lui suggère aimablement un achat massif de gaz de schiste américain ! Un bel exemple de la tentative permanente du capital financier américain de faire payer sa crise par les autres grandes puissances (sans parler, bien entendu, des travailleurs américains). Quant aux promesses du président américain sur le rétablissement de la « confiance » mutuelle, après les affaires d'espionnage massif de la NSA, elles ont été accueillies « avec scepticisme »... Les vieilles fables sur l'Union européenne « contrepoids » à la puissance des Etats-Unis sont balayées au profit de la réalité. Au fait, qu'en disent les candidats au « Parlement » européen ?



Johannesburg, 19 mars 2014 : manifestation de la NUMSA (le syndicat national des travailleurs de la métallurgie d'Afrique du Sud) contre la nouvelle loi sur les emplois précaires qui déqualifie la jeunesse.

## Afrique du Sud, à la veille des élections générales du 7 mai

# Intense lutte de classe des travailleurs noirs

Avec nos correspondants en Afrique du Sud-Azanie

Benoît Lahouze

La grève coûte un milliard de dollars aux compagnies minières sud-africaines. C'est le cri d'alarme que pousse, au compte du capital financier international, le *Financial Times* (26 mars 2014), à propos de la grève des mineurs noirs d'Afrique du Sud. Le 23 janvier 2014, des dizaines de milliers de travailleurs des mines de platine se sont mis en grève à l'appel de leur syndicat, l'AMCU. Face au refus du patronat d'accorder un salaire de 12 500 rands (environ 1 500 euros), les mineurs ne lâchent pas depuis deux mois. Cette grève des mineurs noirs d'Afrique du Sud fait suite à la grande grève de 2012, marquée par le massacre de trente-quatre mineurs le 16 août, à Marikana. A l'époque, la direction de la NUM, fédération des mines affiliée à la centrale syndicale Cosatu (membre du gouvernement avec l'African National Congress [ANC] et le Parti communiste), avait condamné la grève et couvert la répression policière. Démissionnant de la NUM par milliers, les mineurs rejoignent massivement un autre syndicat, l'AMCU. Au-delà du secteur minier, Marikana a provoqué un séisme dans tout le mouvement ouvrier. Ainsi, en décembre 2013, la NUMSA (métallurgistes, première fédération de la Cosatu avec 340 000 syndiqués), déclarait dans un congrès extraordinaire : « Marikana a été un tournant. (...) Comment peut-on justifier l'assassinat de travailleurs grévistes dans une démocratie ? (...) Ce qui s'est passé à Marikana a révélé une stratégie planifiée et orchestrée de l'Etat pour défendre les profits des compagnies minières. » Le congrès en concluait unanimement à l'exigence de reconquérir l'indépendance de la Cosatu vis-à-vis du gouvernement tripartite, refusant par ailleurs de contribuer financièrement à la campagne électorale du parti au pouvoir, l'ANC.

La grève de Marikana avait bel et bien commencé à ébranler les institutions mises en place il y a vingt ans, à l'issue des accords passés en 1994 entre les représentants du régime raciste de l'apartheid et les dirigeants des principales organisations de la majorité noire (l'ANC et le Parti communiste en tête), institutions qui accordaient la liberté politique aux masses noires mais préservaient les intérêts économiques de la minorité blanche et des capitalistes. Or, précisément, les compagnies minières capitalistes ont opposé une fin de non-recevoir aux revendications des quarante mille mineurs en grève depuis janvier 2014. Les mineurs, qui vivent dans des conditions parfois pires que celles, déjà lamentables, qu'ils subissaient à l'époque de l'apartheid, ont refusé la proposition de 9 % d'augmentation du patronat. A la différence de 2012, le gouvernement tripartite n'a pas répondu par une répression directe. D'autant que le 7 mai sont convoquées des élections législatives à haut risque pour lui. Il a, cette fois, fait mine de chercher un accord entre le patronat minier et l'AMCU. Le 5 février, la Commission de conciliation (CCMA), organe officiel chargé de résoudre les conflits du travail, a proposé au patronat d'accepter l'augmentation de salaire à 12 500 rands, en l'étalant progressivement sur les trois ans à venir. Dans le même temps, l'AMCU était mise sous une pression extrême : assassinat d'un de ses dirigeants, mesures judiciaires engagées contre d'autres, scission organisée en son sein, donnant naissance à un nouveau syndicat dont le premier acte fut d'accepter les exigences patronales, etc. Dans ces conditions, l'AMCU a accepté que l'augmentation s'étale sur trois ans, puis sur quatre. Mais le patronat est resté inflexible. Malgré cette pression énorme, la grève continue dans les mines et menace désormais de s'étendre aux mines d'or et de charbon. Autre différence avec 2012 : les mineurs ne sont pas isolés. Le 3 février, les métallos de la NUMSA ont appelé à une grève de solidarité avec les mineurs (1).

**Les mineurs, qui vivent dans des conditions parfois pires que celles, déjà lamentables, qu'ils subissaient à l'époque de l'apartheid, ont refusé la proposition de 9 % d'augmentation du patronat.**

Fin février, les postiers précaires arrachent leur titularisation par la grève. Le 19 mars, à nouveau, la NUMSA a appelé à une grève massive contre la nouvelle loi sur les emplois précaires qui déqualifie la jeunesse. Une loi entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014, dont les militants de la SAYRO (2) expliquent « qu'elle impose sans aucun doute une politique que l'ANC a emprunté au programme de la Democratic Alliance (3) et qui instaure un cadre légal visant à imposer à la jeunesse noire d'Azanie un état d'ignorance et de servitude perpétuelle vis-à-vis des capitalistes de ce pays ». S'adressant aux centaines de milliers de grévistes de la NUMSA, Zwelinzima Vavi, l'ancien secrétaire général de la Cosatu (écarté parce qu'il revendiquait une prise de distance de la Cosatu vis-à-vis du gouvernement) déclara : « A la veille des célébrations du vingtième anniversaire de notre démocratie, nous pouvons maintenant affirmer, sans aucune crainte d'être contredits, que sur le plan économique, le principal bénéficiaire de la liberté a été le capital monopoliste blanc, et non la classe ouvrière, pourtant force motrice de notre révolution ». C'est donc une intense lutte de classe, qui se répercute dans les organisations syndicales, qui se développe en Afrique du Sud, mettant le gouvernement tripartite en situation difficile à la veille des élections générales du 7 mai 2014. ■

(1) Signalons également que Economic Freedom Fighter, le nouveau parti constitué par Julius Malema, ancien secrétaire de la Ligue de la jeunesse de l'ANC, qui présente des candidats en mai 2014, a apporté son soutien aux grévistes, se prononçant par ailleurs pour « la nationalisation des mines ».

(2) Organisation révolutionnaire de la jeunesse socialiste d'Azanie, l'organisation de jeunes liée au Socialist Party of Azania (SOPA), parti associé à l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.

(3) La Democratic Alliance est un parti bourgeois intégrant certains héritiers du régime de l'apartheid, principal rival de l'ANC dans les prochaines élections.

UKRAINE

# Et maintenant ? Le plan du Fonds monétaire international (FMI)

Discussion téléphonique Obama-Poutine, rencontre entre ministres des Affaires étrangères américain et russe à Paris... la « désescalade de la crise ukrainienne » est en marche.

Dominique Ferré

Après qu'Obama, en Europe, a appelé les pays membres de l'OTAN à augmenter leurs dépenses militaires, et que les autorités russes ont promis de ne pas franchir les frontières orientales de l'Ukraine, tout semble rentrer dans l'ordre...

Le gouvernement américain, tout en répétant que « rien ne sera décidé sans les Ukrainiens », a cependant entériné — sans le reconnaître — le rattachement de la Crimée à la Russie.

D'autant que si, en apparence, le gouvernement russe a « sauvé la face », il sort de cette crise sous une pression accrue.

Selon German Gref, le directeur général de Sberbank, la plus grosse banque de Russie, près de « 35 milliards de dollars de capitaux ont été retirés de Russie sur les deux premiers mois de l'année ».

Andrei Klepach, le vice-ministre russe de l'Économie, indique que « la fuite des investisseurs s'est accélérée en mars, pour atteindre 65 à 70 milliards de dollars au total. C'est plus qu'en 2013 (63 milliards de dollars). » Bien entendu, les sanctions économiques des États-Unis et de l'Union européenne ne sont pas seules responsables de cette fuite massive de capitaux, qui a commencé bien avant, mais « la perspective de voir les sanctions s'élargir (...) inquiète aujourd'hui les investisseurs », selon un analyste de Capital Economics. L'économie russe n'échappe pas à la crise du système capitaliste mondial, et la crise ukrainienne a aggravé la crise en Russie même. Des sanctions qui sont loin de faire l'unanimité du côté « occidental », et qui ont été ouvertement critiquées, du point de vue de leurs propres intérêts, tant par la City de Londres (dans laquelle investissent quelques « oligarques » russes) que par le patronat allemand.

## La «révolution contre l'oligarchie» débouche sur la candidature des oligarques corrompus...

Et maintenant ? Le cirque de l'élection présidentielle ukrainienne du dimanche 25 mai (date choisie pour coïncider avec les élections au « Parlement » européen) a commencé. Pas moins de quatorze candidats ont été retenus par la commission électorale centrale. Les principaux sont évidemment partisans de l'accord avec l'Union européenne et le FMI. Parmi ces derniers, l'ex-égérie de la « révolution orange » de 2004, Ioulia Timochenko, ex-Premier ministre, qui a fait fortune dans le gaz, et qui déclarait, il y a quelques jours, qu'il fallait « exterminer les Russes ». Mais aussi Petro Porochenko, l'un des principaux oligarques du pays, en faveur duquel s'est désisté l'ex-boxeur Klitschko.

On ne peut que partager cette remarque du journaliste Jean-Marie Chauvier : « Il est piquant de constater que "la révolution contre l'oligarchie et la corruption" débouche non seulement sur un gouvernement décidé à une politique de régression sociale dure imposée par l'UE et le FMI, mais sur les candidatures... de grands oligarques du "régime corrompu" tant décrié ! »

De premiers règlements de compte armés ont commencé dans le camp du pouvoir, et le groupe néonazi « Pravyi

Photo AFP



Le secrétaire d'État américain, John Kerry (à gauche), lors de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères russe, Sergey Lavrov, à Paris, le 30 mars, avant leurs discussions sur la situation en Ukraine.

Sektor », hier bien utile pour organiser les provocations sur la place de l'« EuroMaïdan », risque d'en faire les frais le premier, afin de donner un visage plus « acceptable » du nouveau pouvoir. La « reconquête de la Crimée » et le « choix européen » de l'Ukraine s'avéreront être des thèmes bien utiles pour ne pas parler du principal.

Car le problème principal, c'est l'accord qui vient d'être approuvé le jeudi 27 mars entre le FMI et le gouvernement, qui l'a fait immédiatement ratifier par le Parlement.

## «L'Ukraine s'est éloignée de Moscou et s'est rapprochée d'Athènes» (Forbes)

Le magazine financier américain Forbes note qu'avec « le prêt de 14 milliards de dollars offert par le FMI à l'Ukraine, (le Premier ministre) Iatse-niout a effectivement déplacé son pays vers l'ouest, il l'a éloigné de Moscou et rapproché d'Athènes. (...) L'accord austérité contre prêt est au cœur du programme de sauvetage de l'Ukraine, et il promet de dévaster le niveau de vie des Ukrainiens, selon l'analyste Vlad Signorelli (...). Espérons au moins qu'un futur accord avec l'Europe pourra faciliter l'émigration ukrainienne vers l'ouest afin d'empêcher cette cocotte-minute géopolitique d'exploser. »

## «Le gouvernement ukrainien a besoin d'aide pour se défendre (...), spécialement pour la lutte anti-émeutes»

Madeleine Albright, Washington Post (22 mars)

27 mars). On comprend dès lors le conseil pressant de l'ex-secrétaire d'État démocrate Madeleine Albright, dans le Washington Post (22 mars) : « Le gouvernement ukrainien a besoin d'aide pour se défendre (...), spécialement pour la lutte anti-émeutes. »

Dans les meetings qui regroupent, chaque dimanche, des milliers de travailleurs à Kharkov, Donetsk et Odessa, jusqu'à présent dominés par le mot d'ordre « Rossiïa ! Rossiïa ! », viennent de surgir, pour la première fois, des revendications sociales : « Aucune baisse des salaires et des retraites ! »

En effet, « l'accord conclu (...) s'annonce douloureux ». Il « s'accompagnera d'une mise sous tutelle financière du pays (...), le jeune Premier ministre a donné son feu vert à ce qu'aucun gouvernement avant lui n'avait accepté : une augmentation du prix de gaz de 50 %. La pilule sera dure à avaler pour les ménages habitués à des factures mensuelles extrêmement faibles (...). Le FMI a également exigé le gel des salaires et des retraites des fonctionnaires » (Le Figaro,



# Le soutien ouvert de la Confédération européenne des syndicats (CES) au Parti socialiste européen



Bernadette Ségol, secrétaire générale de la CES, le Premier ministre grec Antonis Samaras, le président de la Commission européenne Herman Van Rompuy et son président José Manuel Barroso.

Andreu Camps

Après les élections municipales en France, où l'abstention a été l'un des faits les plus marquants, tous les appareils politiques qui soutiennent l'Union européenne et ses institutions craignent qu'un nouveau raz-de-marée abstentionniste s'exprime à l'occasion des élections au prétendu Parlement européen. Face à cela, la Confédération européenne des syndicats (CES), institution qui dit représenter tous les syndicats européens, mène une campagne tous azimuts pour appeler les travailleurs à soutenir l'Union européenne sous la forme d'une participation massive aux élections du 25 mai.

Dans ce but, la CES appelle à une grande manifestation à Bruxelles le 4 avril et à des manifestations dans tous les pays autour de cette date. L'objectif de ces manifestations est de « faire changer de cap » l'Union européenne.

Selon le manifeste de la CES pour les élections au Parlement européen adopté à Bruxelles les 22 et 23 octobre 2013 : « Face à la montée inquiétante du nationalisme, du racisme, des populismes, le mouvement syndical doit se mobiliser : les élections de mai 2014 nous concernent toutes et tous au plus haut degré. »

Evidemment, ce manifeste dit que la CES rejette la politique d'austérité actuelle, qu'il faut que l'Union européenne change de cap, et qu'il faut que « s'approfondissent la démocratie et la transparence au sein des différentes institutions européennes ». Dans des communiqués ultérieurs, notamment

celui du 21 mars 2014, la CES déclare : « Les syndicats ne soutiennent aucun groupe politique particulier pour les prochaines élections européennes. » Et l'appel à manifester pour le 4 avril se conclut sur la nécessité que « l'UE se dote d'un plan sur dix ans permettant d'investir 2 % du PIB européen pour créer des emplois ». On ne peut que se poser la question : comment est-il possible de créer des emplois en n'exi-

geant pas le retrait de tous les plans d'austérité imposés au nom de la troïka et appliqués par les différents gouvernements en Europe ?

## Bernadette Ségol et le Parti socialiste européen

Les 28 février et 1<sup>er</sup> mars derniers s'est tenu, à Rome, le congrès du Parti socialiste européen (PSE) en vue des élections au Parlement européen. Ce congrès a élu Martin Schulz, dirigeant du Parti social-démocrate allemand (SPD), comme candidat commun de tous les PS à la présidence de la Commission européenne. Lors de ce congrès, l'un des invités qui a pris la parole était Bernadette Ségol, secrétaire générale de la CES. Elle a déclaré, entre autres : « Nous avons besoin de vous pour que le secteur financier soit maîtrisé (...), pour que la rhétorique de l'austérité aveugle soit enfin oubliée (...). Nous avons besoin de vous pour que soit mis en place un plan sérieux d'investissement et de croissance soutenable pour enfin revenir à une Europe de l'emploi et de l'égalité. (...) Vous avez besoin d'une CES qui puisse continuer comme elle l'a fait par le passé à dire que l'UE est un projet qu'il faut soutenir. » Et de conclure son discours par : « J'espère qu'un grand nombre de socialistes européens seront élus. » Evidemment, ce n'est pas un appel à voter... Mais Bernadette Ségol oublie de dire quels sont les gouvernements qui, les premiers, ont mis en place les plans d'austérité en Espagne comme en Grèce, au Portugal... Faudrait-il oublier qu'il s'agit de ceux de Zapatero, Papandréou et Socrates ?

Vous nous direz : c'est du passé. Mais aujourd'hui, en France, que dire des 50 milliards d'euros de coupes dans le budget ? Donc on peut, d'un côté, soutenir le prétendu « manifeste contre l'austérité » de la CES, comme le fait M. Cambadélis, vice-président du PSE, et, de l'autre, être l'un des principaux soutiens de cette austérité en France ? Ce double langage, sans doute, risque de ne pas enthousiasmer les travailleurs vis-à-vis des institutions de l'Union européenne. ■

## «Une CES qui puisse continuer comme elle l'a fait par le passé à dire que l'Union européenne est un projet qu'il faut soutenir. (...) J'espère qu'un grand nombre de socialistes européens seront élus»

Bernadette Segol, secrétaire générale, CES

## Algérie

A travers la presse :  
Louisa Hanoune en meeting

La campagne officielle pour l'élection présidentielle du 17 avril en Algérie a débuté. La candidate présentée par le Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, multiplie les meetings dans tout le pays. La presse rend compte de ces meetings. Nous en publions quelques extraits. Cette campagne présidentielle est marquée par les menaces qui pèsent sur l'unité et l'intégrité de l'Algérie. Le Parti des travailleurs a mis au centre de sa campagne le combat pour la II<sup>e</sup> République, c'est-à-dire en finir avec les vestiges du régime du parti unique, comme ne cesse de le répéter Louisa Hanoune dans ses meetings. Pour elle, le contenu de cette II<sup>e</sup> République, c'est donner la parole au peuple algérien et préserver l'indépendance de la nation, notamment en refusant tout plan de privatisation, ainsi que la remise en cause de la règle qui impose que tout investissement étranger soit limité à 49 % afin que les 51 % restants soient algériens. Elle se prononce pour la rupture de l'accord d'association avec l'Union européenne et contre toutes les exigences du FMI.

**"L**a candidate du Parti des travailleurs ne s'est pas trompée en choisissant Annaba pour le premier jour de la campagne officielle de la présidentielle du 17 avril prochain. Face aux travailleurs, mais aussi à ses militants et aux citoyens venus nombreux l'écouter. (...) C'est à 15 h 45 précises que Louisa Hanoune est montée sur la scène du théâtre. Elle s'est voulue d'abord explicite quant à son choix de la ville et du lieu. "Je suis Bônoise d'adoption, a-t-elle lancé devant une foule en délire. C'est ici que j'ai fait de la prison, c'est ici que j'ai appris le militantisme. Quant au théâtre, c'est ici que s'est tenue la première rencontre des femmes algériennes en 1978." Par la suite, la candidate s'est lancée dans une attaque en règle sur tout ce qui a été entrepris depuis 2001, c'est-à-dire depuis la privatisation du complexe Sider, à El Hadjar, et le rachat de ce dernier par le groupe ArcelorMittal. "J'ai toujours condamné cette privatisation, a-t-elle clamé. Tout comme je condamne celle du groupe Asmidal devenu Fertial. Cependant, aujourd'hui, nous assistons à la renationalisation de ces groupes, ce que nous applaudissons." "Nous sommes contre le libéralisme qui

n'a fait que des dégâts dans notre pays, a-t-elle déclaré. Je suis contre l'accord d'association avec l'Union européenne et la zone arabe de libre-échange." Puis elle s'est lancée dans une attaque en règle contre deux de ses concurrents, sans les nommer, tout en étant cependant explicite : Ali Benflis, qu'elle désigne comme celui qui était chef de gouvernement en 2001 lors du "bradage du complexe Sider" (...). "Le peuple doit pouvoir faire la comparaison entre ceux qui ont déjà exercé le pouvoir et qui ont échoué et ceux qui n'ont pas eu l'opportunité d'être aux commandes du pays, a-t-elle conseillé. Moi, je n'ai exercé aucune fonction officielle, je suis prête à assumer vos suffrages." Et de lancer son appel qu'elle qualifie d'"audacieux" : l'appel à l'instauration d'une Deuxième République. "Il faut avoir l'audace de franchir le cap, il faut avoir l'audace d'instaurer cette Deuxième République qui sera la solution à tout, a-t-elle tranché. Et ce ne sera possible qu'avec une rupture totale avec le système du parti unique" (Reporters, 23 mars).

« La secrétaire générale du Parti des travailleurs, qui a animé un meeting à Constantine, dira que ce projet entre dans le cadre de l'édification de la Deuxième République pour, précise-t-elle, "lancer les bases d'un nouvel Etat et d'une nouvelle Constitution, car nous avons besoin d'une nouvelle ère démocratique et sociale qui garantisse les droits du peuple algérien". La candidate, qui a animé dans la matinée un autre meeting à Skikda, a averti que l'Algérie est en danger et que cette élection sera différente de celles de 2004 et 2009. "Le pays court un gros risque, un vaste complot national et international se dessine contre nous. Ce n'est pas pour vous faire peur, mais le pays est vraiment en danger", a-t-elle déclaré. M<sup>me</sup> Hanoune voit, par ailleurs, dans l'élection du 17 avril, une occasion pacifique et démocratique pour changer les choses. (...) » (Nation, 24 mars).

**"Il faut avoir l'audace de franchir le cap, il faut avoir l'audace d'instaurer cette Deuxième République qui sera la solution à tout. Et ce ne sera possible qu'avec une rupture totale avec le système du parti unique"**

« La candidate du Parti des travailleurs (PT) à la présidentielle d'avril prochain, M<sup>me</sup> Louisa Hanoune, a promis lundi, depuis Skikda une "reconstruction globale" du pays basée sur de "nouvelles institutions" et un "Etat civil", et mis l'accent sur la promotion des droits de la femme algérienne.

"Je vous propose une reconstruction globale du pays fondée sur de nouvelles institutions qui garantissent l'indépendance de la justice, la séparation des pouvoirs et un Etat à caractère civil qui interdit l'utilisation de la religion à des fins politiques", a déclaré M<sup>me</sup> Hanoune, lors d'un meeting électoral à la salle omnisports de la ville.

Plaidant pour une "alternance qui ne soit pas entre personnes ayant déjà exercé le pouvoir", elle a assuré que c'est le programme qu'elle soumet à l'appréciation des électeurs qui permettra d'opérer une "véritable rupture avec le système du parti unique".

La candidate du PT s'est félicitée, à ce propos, que son parti n'ait pas été au pouvoir et qu'il n'ait, par conséquent, "aucune responsabilité dans les échecs

enregistrés à ce jour et à plusieurs niveaux". Cependant elle s'est réjouie des "réalisations politiques et économiques en faveur desquelles le PT a contribué". Par ailleurs, M<sup>me</sup> Hanoune a affirmé qu'elle œuvrera à instaurer "l'équité entre les femmes et les hommes" à travers des lois qui "garantiront les droits des femmes, notamment les droits syndicaux des travailleuses". Assurant "ne pas faire de fausses promesses", la candidate Hanoune a ajouté qu'elle n'allait pas "promettre un Etat socialiste, car celui-ci se réalise au moyen d'un processus révolutionnaire qui n'aura lieu qu'une fois abouti le point de rupture avec le système actuel". "Si vous vous mobilisez massivement, vous pourrez donner un nouveau départ et opérer le changement démocratique à travers une Deuxième République. Il est temps d'opérer cette rupture !" » (El Watan, 24 mars).

## VENEZUELA

Les syndicats lancent un manifeste  
"Syndicalistes  
contre le complot putschiste  
et pro-impérialiste"

Photo AFP



Manifestation syndicale à Caracas, la capitale.

## Edison Cardoni

Une partie de l'opposition a décidé de renverser par la force le président vénézuélien constitutionnellement élu, Nicolas Maduro. Bénéficiant d'un large soutien des Etats-Unis, elle tente de conduire le pays au chaos en manipulant l'insatisfaction populaire due, surtout, au manque de ravitaillement. La cause de cette situation est la subordination au capital financier international. Le Venezuela continue de payer au jour dit les banquiers internationaux, alors qu'il manque de dollars pour importer ou bien régler ses engagements avec les entreprises nationales. Le 24 mars dernier, trois généraux ont été emprisonnés sous l'inculpation de tentative de « soulèvement de l'armée de l'air contre le gouvernement ». Dans cette situation troublée, le mouvement syndical de l'importante région de Maracaibo a lancé un manifeste appelant à « la manifestation du peuple travailleur contre le complot putschiste et pro-impérialiste, qui ne sera balayé que par la mobilisation du peuple travailleur ». Signé par les syndicats de l'Union nationale des travailleurs (UNETE) et de la Centrale socialiste bolivarienne des travailleurs (CSBT), le texte dénonce le fait que « derrière les "guarimbas", l'opposition et le grand capital cherche à démanteler les conquêtes sociales et à liquider le contrôle de l'Etat sur les revenus pétroliers ». Et il affirme : « Pour nous, il n'y aura pas de socialisme sans vaincre l'impérialisme à l'intérieur du Venezuela. Si l'impérialisme devait défaire le gouvernement de Nicolas Maduro, c'est la classe ouvrière qui serait défaite. Pour vaincre la classe ouvrière, l'impérialisme a besoin auparavant de vaincre Maduro, soit par la voie du putsch, soit en obligeant le gouvernement à brader les conquêtes sociales. » Les syndicats appellent à la mobilisation pour « défendre la Constitution, la souveraineté nationale contre les attaques de l'impérialisme, défendre la démocratie et un gou-

vernement légitimement élu », et revendiquent la mise en place d'une commission de négociation du gouvernement avec tous les secteurs syndicaux, exigeant de Maduro qu'il « rompe avec l'impérialisme, en ne payant pas la dette extérieure pour pouvoir prendre en considération la plate-forme de revendications qui manifeste la défense de la nation ». Ils ont édité des affiches sur lesquelles, entre autres revendications, figure « l'augmentation générale des salaires » pour faire face à la dévalorisation du bolivar, la monnaie nationale. ■

Les "guarimbas"  
contre la démocratie

Une voie publique totalement bloquée par de vieux meubles, des sacs-poubelle, des détritiques et même des arbres abattus sur place. Parfois le feu. C'est ce qu'on appelle les « guarimbas », mises en place et alimentées par de petits groupes, souvent des délinquants rémunérés, lorsque l'opposition ne parvient pas à recruter des habitants insatisfaits à l'égard du gouvernement. Sommés par la justice de faire appliquer leur obligation constitutionnelle de garantir la circulation sur les voies publiques, certains préfets de l'opposition s'y sont refusés et ont été emprisonnés (c'est une partie de ce que l'impérialisme appelle les « emprisonnements arbitraires » et « violations des droits de l'homme »).

Mais le journal *Estado de São Paulo* lui-même, bien qu'antichaviste féroce, est obligé de reconnaître que « des membres des forces de sécurité sont la cible de francs-tireurs, postés sur des édifices proches, lorsqu'ils essaient de démonter les blocages ». Le député Andrés Méndez dénonce l'entrée massive d'armes par la Colombie voisine, pays rempli de paramilitaires nord-américains sous le prétexte du « combat contre le narcotrafic », qui partage une frontière commune avec l'Etat vénézuélien de Tachira. Et ce n'est pas par hasard que c'est dans cet Etat que les troubles ont pris la plus grande ampleur.

Photo DR



La candidate présentée par le Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, multiplie les meetings dans tout le pays.

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

ALLEMAGNE

**Des centaines de vols annulés en raison d'un mouvement de grève**

Des centaines de vols ont été annulés, le 27 mars dernier, en Allemagne en raison d'une grève générale dans les services publics du pays, qui touche le personnel au sol de sept aéroports, dont celui de Francfort, le plus important.

Ce mouvement de grève a lieu à l'appel du puissant syndicat allemand des services, Ver.di, dans le cadre d'un conflit sur une revalorisation des salaires dans les services publics allemands, qui a déjà mobilisé plus de 50 000 personnes dans le pays le 25 mars et plus de 40 000 le 26 mars. « J'espère que les employeurs comprendront le signal », a lancé le président de Ver.di, Frank Bsirske, sur la radio Deutschlandfunk, ajoutant qu'alors même qu'on leur parle de « reprise », les 2,1 millions d'employés allemands des services publics « veulent voir leurs salaires augmentés ».

CHIFFRE

**9,5 milliards**

**C'est, en dollars (l'une des plus grosses sommes jamais payées par une banque américaine), ce qu'a versé la Bank of America pour éviter des poursuites judiciaires, clôturant ainsi un nouveau chapitre judiciaire des prêts immobiliers toxiques à l'origine de la crise financière. Et on nous dira qu'il n'y a pas d'argent pour les retraites, la protection sociale, les salaires !**

ITALIE

**La mafia, partie intégrante du système financier mondial**

Avec un chiffre d'affaires de 53 milliards d'euros sur l'année 2013, la 'Ndrangheta, la mafia calabraise, a généré autant d'entrées d'argent que la Deutsche Bank et McDonald's réunis, révèle un institut de statistiques italien. L'enquête détaille les différentes sources de revenus de la 'Ndrangheta : le trafic de stupéfiants (24,2 milliards d'euros) et le secteur du recyclage illégal (19,6 milliards). La mafia calabraise gagne également des milliards par le biais de la vente d'armes et des déchets illégaux, de la prostitution, de la contrefaçon, de l'immigration clandestine, de l'extorsion et de l'usure (2,9 milliards d'euros), des détournements de fonds publics (2,4 milliards) et des jeux de hasard (1,3 milliard).

Photo AFP



**Egypte : 529 condamnations à mort**

Le Caire, le 4 novembre 2013 : manifestation des partisans de Mohamed Morsi devant l'Académie de police où se déroulait le procès du président déchu.

Correspondant

Cinq cent vingt-neuf condamnations à mort en bloc. C'est le verdict ahurissant qu'a prononcé la cour d'assises de Minya, capitale de la Moyenne-Egypte, le 24 mars dernier, contre des membres de la confrérie des Frères musulmans. « Le plus lourd jamais prononcé dans l'histoire pénale de l'Egypte moderne », relève le quotidien officiel *Al-Ahram*.

Le procès, ouvert le 22 mars, a vu la sentence tomber dès le deuxième jour. Cette décision s'inscrit dans la sanglante répression conduite par l'armée depuis la destitution du président Morsi, sous la direction du maréchal Abdel Fattah al-Sissi, candidat à la présidence de la République. Elle vise à terroriser, à terrifier le peuple égyptien pour interdire toute contestation du régime et mettre un terme à la résistance ouvrière qui s'exprime.

Seize mille militants politiques sont dans les geôles égyptiennes : Frères musulmans, militants ayant pris une part active dans la chute de Mubarak, syndicalistes, grévistes, journalistes. Les arrestations arbitraires, les tortures, les brutalités policières et les procès truqués sont monnaie courante.

Mais le régime n'arrive pas à stopper la vague de grève qui a débuté dans le secteur public en février exigeant l'application du salaire minimum et l'éviction des directions corrompues.

Ces grèves ont conduit les généraux à remplacer le gouvernement mis en place par eux par un gouvernement largement com-

posé de caciques du régime Mubarak. Les grèves se poursuivent. Les médecins des hôpitaux publics, rejoints par les pharmaciens, les dentistes et les vétérinaires, en grève depuis le 8 mars, avec des taux de participation de 80 %, selon le comité central de grève des médecins, ont lancé une campagne de démission en masse des médecins hospitaliers.

A la Poste, la grève démarrée le 23 mars dans cinq bureaux du gouvernorat de Suez « s'est étendue à 70 % des bureaux de poste du pays et est totale à Alexandrie, Port-Saïd, Beheira et Sohag » indique la secrétaire générale du syndicat indépendant des postiers.

La direction a fait arrêter cinq responsables du syndicat indépendant à Alexandrie et fait lancer des mandats d'arrêt contre sept autres.

En réaction, la grève s'est élargie. Plus de 50 000 postiers se sont mis en grève depuis le 23 mars.

Le directeur de la Poste accuse les grévistes d'être affiliés aux Frères musulmans, organisation officiellement déclarée terroriste et hors la loi. Leurs familles démentent et manifestent pour exiger leur libération. « Les ouvriers grévistes et les responsables syndicaux ne sont ni affiliés aux Frères musulmans ni à ce que les médias appellent la cinquième colonne », répond avec véhémence la secrétaire générale du syndicat indépendant des travailleurs de la Poste, Zeinab Ali.

Le processus révolutionnaire a éclaté pour « du pain, la liberté et la justice sociale ». Alors que sévit la pire des répressions, les travailleurs n'y ont pas renoncé.

ARGENTINE

**Nouvelle manifestation de professeurs, en grève depuis quinze jours**

Des milliers d'enseignants argentins du public ont manifesté à Buenos Aires pour marquer le quinzième jour d'une grève qui paralyse des milliers d'établissements scolaires à travers le pays. Ils ont envahi le centre de la capitale, aux cris de « l'école publique ne se vend pas, elle se défend ! ».

Un rassemblement monstre a clôturé la manifestation devant le ministère de l'Education. Les enseignants, en grève depuis quinze jours à l'appel de la Centrale des travailleurs de l'éducation, réclament une réévaluation de 35 % du salaire de référence, qui s'élèverait alors de 5 000 pesos (625 dollars). Ils affirment que cette augmentation leur permettrait de faire face à une inflation qui a atteint, selon les experts, de 25 à 30 % en 2013.



Photo AFP

CISJORDANIE

**Meurtre d'un jeune Palestinien par l'armée israélienne**

Les soldats israéliens qui ont tué un adolescent palestinien en Cisjordanie la semaine dernière ont utilisé des balles réelles, sans avertissement, contre des jeunes qui ramassaient des plantes.

Après avoir enquêté sur les circonstances de la mort de Youssef Sami Chawamreh, âgé de 15 ans, le 19 mars, l'association israélienne de défense des droits de l'homme B'Tselem explique, dans un communiqué, n'avoir trouvé aucun élément permettant d'accréditer la version de l'armée ; les soldats avaient ouvert le feu à balles réelles sur des jeunes dans une zone où les villageois viennent ramasser des plantes sauvages sur leurs terres, dans le sud de la Cisjordanie, près du village palestinien de Deir al-Asal al-Tahta.

« Ce recours à des balles réelles démontre un mépris cynique pour la vie d'un adolescent palestinien », dénonce l'association.

« Nous considérons quiconque s'approche de la barrière de sécurité en Cisjordanie comme un danger potentiel », a argué un porte-parole de l'armée israélienne.

L'édification de la barrière, baptisée « mur de l'apartheid » par les Palestiniens, a commencé en 2002. Achevée aux deux tiers, elle doit atteindre à terme environ 712 kilomètres. Elle se trouve à 85 % en Cisjordanie, isolant 9,4 % du territoire palestinien, dont Jérusalem-Est.

JÉRUSALEM-EST

**Les résidents de quartiers palestiniens privés d'approvisionnement en eau**

Selon une pétition, déposée le 25 mars dernier par l'Association pour la défense des droits civiques en Israël (Acri), la plupart des habitations à Ras Khamis, Ras Shahada et Dahyat al-Salam, situés dans le camp de réfugiés de Chouafat, « n'ont pas d'eau, ou quand ils en ont, la pression est si faible que le flux s'arrête régulièrement ».

Selon Acri, le problème de l'eau est « le dernier exemple, et peut-être le plus aigu, de la négligence par les autorités israéliennes des quartiers » situés, comme Chouafat, de l'autre côté de la barrière de séparation que l'Etat d'Israël a construit autour de la plus grande partie de Jérusalem-Est.

Dans les zones palestiniennes de Jérusalem, le réseau d'eau peut prendre en charge 15 000 personnes, alors que la population est estimée entre 60 000 et 80 000 personnes, précise Acri.

MAROC

**“Grève du pain” sur fond de grogne sociale**



Une « grève du pain » a commencé au Maroc le 26 mars. Les boulangers réclament une hausse des prix. « Nous ne demandons pas la lune, juste une légère augmentation de l'unité du pain qui nous revient plus cher que son prix de vente », explique Saïd Mougja, représentant de la Fédération nationale des boulangeries et pâtisseries, à l'origine du mouvement.

Le mouvement touche surtout ceux qui achètent la farine de blé subventionnée par l'Etat.

Au Maroc, en plus de ces subventions, le prix du pain dit « de base » est étroitement réglementé. Il est actuellement fixé à 1,20 dirham (soit environ 10 centimes d'euro).

Pressé d'engager des « contre-réformes » pour réduire son déficit public, le gouvernement a décidé de limiter le coût de la caisse subventionnant des produits de grande consommation. Le prix de l'essence a ainsi été totalement libéralisé en début d'année, et celui du diesel partiellement.

Trois des principaux syndicats du pays ont, pour leur part, confirmé leur appel à une manifestation nationale à Casablanca le 6 avril prochain pour « défendre le pouvoir d'achat et la dignité des salariés », fustigeant, dans un communiqué, « l'indifférence voire le mépris » du gouvernement à leur égard.